

Le jeudi 19 octobre 2023 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Isabelle SOULA à Franck PIA - Peggy CALLENS à Vanessa FOULON - Josée MARINHO à Ludovic CASTANIE - Halima KHARROUBI à Corinne FOURCIN - Dominique CLINCKEMAILLIE à Roxane LUNDY*

Date d'affichage	26 octobre 2023
Date de la convocation	13 octobre 2023
Nombre de présents	40
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

Le jeudi 19 octobre 2023 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Loïc BARBARAS - Victor DEBIL-CAUX - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - David MAGNIER - Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Peggy CALLENS*

POUVOIRS *Isabelle SOULA à Franck PIA - Vanessa FOULON à Caroline CAYEUX - Josée MARINHO à Ludovic CASTANIE - Halima KHARROUBI à Corinne FOURCIN - Dominique CLINCKEMAILLIE à Roxane LUNDY*

Date d'affichage	26 octobre 2023
Date de la convocation	13 octobre 2023
Nombre de présents	39
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

## EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le jeudi 19 octobre 2023 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

### **1- Budget principal - budget annexe Elispace - décision modificative n°1 -**

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés la décision modificative du budget principal et du budget annexe Elispace de la ville de Beauvais arrêté comme suit :

#### **Budget principal :**

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	261 100,00 €	261 100,00 €
<b>Total :</b>	<b>261 100,00 €</b>	<b>261 100,00 €</b>

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	- 1 190 000,00 €	- 1 190 000,00 €
<b>Total :</b>	<b>- 1 190 000,00 €</b>	<b>- 1 190 000,00 €</b>

#### **Budget annexe Elispace :**

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	16 960,00 €	16 960,00 €
<b>Total :</b>	<b>16 960,00 €</b>	<b>16 60,00 €</b>

Et d'acter la reprise de la totalité de la provision constituée sur le budget principal en 2022 pour un montant de 165.100 €. Le litige FIVA (Fonds d'intervention des Victimes de l'Amiante) pour le remboursement par la Ville d'une indemnisation versée en faveur d'un ancien pompier de la ville est soldé. Le tribunal a statué définitivement sur une condamnation de 93.400 euros.

### **2- Finances - Autorisation permanente de poursuites accordée au comptable public**

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité de donner à Madame Sylvie AUGAIT, comptable au service de gestion comptable de Beauvais, une autorisation permanente et générale de poursuites pour la mise en œuvre de mesures d'exécution forcée, à savoir la Saisie Administrative à Tiers Détenteur (SATD) et les procédures civiles d'exécution.

### **3 Révision du pacte financier et fiscal du 14 novembre 2017**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le pacte financier et fiscal révisé.

#### **4- Tableau des effectifs**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** les ajustements du tableau des effectifs liés à des créations de postes, le remplacement des agents partis (mutation, longue maladie, détachement, disponibilité, etc.), ainsi que le changement du fondement juridique de contrats.

#### **5- Bilan des activités de la commission consultative des services publics locaux -CCSPL- de l'année 2022**

Le conseil municipal a **pris acte** des travaux de la commission consultative des services publics locaux pour l'année 2022.

#### **6- Subvention à la Fondation CLARA dans le cadre de la campagne de stérilisation**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention de 3 000 € à la Fondation Clara.

#### **7- Beauvais Bourse aux Initiatives Citoyennes**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- 740 € - Ricochets pour le projet « La fête des Lanternes »
- 500 € - Groupe habitants - Argentine « quartier propre »
- 1 500 € - Les papillons d'Argentine - « Les quartiers fêtent Noël »
- 1 228 € - Benkadi pour le projet « Ciné goûter de Noël »
- 1 500 € - ASCAO - « Saint-Jean chante ensemble »

#### **8- Signature de la "CharteCyber"**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la signature de la charteCyber.

#### **9- Action coeur de ville - Avenant de projet à la convention-cadre pluriannuelle action coeur de ville - opération de revitalisation de territoire de Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** l'avenant de projet à la convention-cadre pluriannuelle action cœur de ville - opération de revitalisation de territoire de Beauvais.

#### **10 - Coeur de ville - Attribution d'une subvention pour le projet de boutique à l'essai porté par Initiative Oise Ouest**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention de 3 750 € pour le projet de boutique à l'essai porté par Initiative Oise Ouest.

Madame Vanessa FOULON, conseillère municipale ne prend pas part au vote.

### **11- Acquisition des parcelles cadastrées section AP n° 125 - 73 et 294p destinées à l'aménagement d'une piste cyclable**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition auprès de la SNCF des parcelles cadastrées section AP n° 125- 73 et 294 p au prix de 1.50€ le m<sup>2</sup> hors frais notariés, de géomètre et de recensement des installations ferroviaires qui seront supportés en sus par la commune.

### **12- Acquisition de la parcelle AB 181 sise 30-32 rue du Pont d'Arcole pour l'aménagement du pole d'échanges multimodal en projet**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition du bien situé au 30-32 rue du pont d'Arcole (parcelle cadastrée section AB, numéro 181) au prix de 575 000 euros (cinq cent soixante-quinze mille euros)

### **13- Acquisition de la parcelle AB 181 sise 30-32 rue du Pont d'Arcole pour l'aménagement du pole d'échanges multimodal en projet : indemnités dues au propriétaire au titre de la réparation complète de son préjudice**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition de la parcelle AB 181 sise 30-32 rue du Pont d'Arcole pour l'aménagement du pôle d'échanges multimodal en projet et d'accorder des indemnités accessoires dues au propriétaire au titre de la réparation complète de son préjudice pour un montant de 115 000 euros (cent quinze mille euros) et 30 000 € (trente mille euros).

### **14 - acquisition du 8 allée Jean Baptiste Lully en vue de sa démolition (gestion du risque de ruissellement des eaux de pluie)**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acquisition auprès de M. et Mme Desjardins le bien situé 8 Allée Jean-Baptiste Lully, parcelle cadastrée AI 750, au prix de 220 000 euros.

### **15- Convention de servitudes - Enedis parcelle R 803 rue du Pont Laverdure**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité**, de concéder à ENEDIS pour toute la durée de la concession un droit de passage sur la parcelle cadastrée section R n° 803 d'une superficie d'environ 12 914 m<sup>2</sup> en vue d'établir à demeure deux canalisations souterraines électriques ainsi que leurs accessoires moyennant une indemnité unique et forfaitaire de vingt euros (20 €).

### **16- déclaration en l'état d'abandon manifeste du bien cadastré AB 183 à Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la déclaration de l'immeuble cadastré section AB n°183 en l'état d'abandon manifeste afin de redynamiser la zone de la gare.

### **17- Convention relative au remboursement des dépenses de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Adème pour la mise en place du tri hors foyers : Établissements accueillant du public.**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention relative au remboursement des dépenses de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Adème pour la mise en place du tri hors foyers : Établissements accueillant du public.

### **18- Programme d'investissement pluvial 2023 (1ère tranche)**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le programme d'investissement pluvial 2023 (1<sup>ère</sup> tranche), selon le plan de financement ci-dessous :

Commune	Rue / hameau	Nature des travaux	Montant TTC	Montant € à la charge de la CAB (€) (sans déduction des éventuelles subventions)	Montant à la charge des communes (€) (sans déduction des éventuelles subventions)
Beauvais	Rue Georges Buisson	Création d'une grille avaloir	3 364,44 €	1 401,85 €	1 962,59 €

### **19- Travaux de mise en souterrain des réseaux basse tension, éclairage public et réseau de télécommunication rues Michelet et Marcadé à Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les travaux de mise en souterrain des réseaux basse tension, éclairage public et réseau de télécommunication rues Michelet et Marcadé à Beauvais.

### **20- Vente aux enchères publiques de tous types de véhicules roulants de PTAC inférieurs et supérieurs à 3,5 tonnes, d'engins et de tous types de matériels de travaux publics et d'espaces verts**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la vente des biens réformés (véhicules, engins ou matériels) au prix de la dernière enchère et susceptible de dépasser le seuil de 4600 euros.

### **21 - Culture – attribution d'une subvention pour « La cause des tout-petits 2023/2024 » - Théâtre du Beauvaisis**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention d'un montant de 26 092 € pour « La cause des tout-petits 2023/2024 ».

### **22 - Dénomination commune touristique**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la dénomination de commune touristique selon la procédure prévue à l'article I du décret no 2008-884 du 2 septembre 2008.

### **23 - Service vie associative et relations internationales - subventions aux associations**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet aux associations suivantes :

- 400 € - ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES (ELA) - projet « Dictée » - 16 octobre 2023 ;
- 3000 € - association A VOIX HAUTE - action « la nuit des jeunes talents » - 30 juin 2023 au SAB'lier ;
- 2000 € ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES - « journée régionale des familles » - 26 juin 2023 à l'institut Unilassale Beauvais ;
- 6987 € aux AMIS DES FETES JEANNE HACHETTE pour compenser la perte des recettes des tribunes suite à la décision de rendre gratuit l'accès à ces dernières,
- 500 € au syndicat UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT- FORCE OUVRIERE ET ENVIRONS ;
- 2 000€ - GROUPE DE RECHERCHE ETUDE CERAMIQUE DU BEAUVAISIS (GRECB) ;
- 3000€ à l'association des CHIEN DE GUIDE POUR LA LIBERTE VISUELLE ;
- 400 € pour la mise en œuvre du projet « danses folkloriques » de l'association FOLKLORE SANS FRONTIERE le 17 juin 2023 ;
- 6 000 € pour la mise en œuvre du projet « tournois de basket de la fraternité » de l'association LES QUARTIERS PARLENT A LA REPUBLIQUE » du 30 juin au 03 juillet 2023,
- 2000 € ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM) : pour l'organisation du Téléthon les 8 et 9 décembre 2023.

### **24 - Concession pour le financement, la construction et l'exploitation de la Patinoire Municipale – Avenant n°2**

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** l'avenant n°2 à la convention de délégation de service public concernant la concession pour le financement, la construction et l'exploitation de la Société les Patinoires Modernes délégataire de la concession, ainsi que des créneaux auprès du délégataire en vue de les mettre à disposition des associations sportives, pour un montant de 204 283,50 € pour la saison sportive 2023-2024.

### **25 - Sports - Accompagnement des écoles vers la labellisation Génération 2024**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'accompagnement des écoles vers la labellisation Génération 2024, ainsi que le paiement de 50% des cotisations aux fédérations scolaires, dans la limite de 150€ par classe, pour les écoles qui en feront la demande.

### **26 - Sports - Attribution d'un bail emphytéotique administratif au profit de l'Association du Beauvais Oise Tennis (BOT) en vue de la création de terrains de padels tennis**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le projet de construction de 3 terrains de padel tennis en continuité du complexe tennistique sur le parc Dassault, ainsi que la mise à disposition par bail emphytéotique administratif du tènement composé d'une partie des parcelles section BO n°910, BO n°916 pour une superficie de 1 043 m<sup>2</sup> (qui feront l'objet d'une division parcellaire ultérieure), au profit de l'association Beauvais Oise Tennis, pour un montant de 80 € /an, sur une durée de 30 ans. En fin de bail, les constructions et améliorations effectuées feront retour gratuitement à la Commune de Beauvais.

**27 - Sports - Participation au Syndicat Intercommunal pour la création et la gestion de la pelouse synthétique du stade de Saint-Martin-le-Noeud - Avenant n°1**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** une participation de 708 713,78 € au syndicat intercommunal à vocation unique pour la réalisation et la gestion d'une pelouse synthétique au stade de Saint-Martin-le-Noeud.

**28 - Sports - Subventions sur projets**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet aux associations suivantes :

- 300 € - AS LYCEE FELIX FAURE - participation au Championnat de France Cross UNSS du 25 au 26 mars 2022 à Plouay.
- 1500 € - BEAUVAIS OISE TENNIS - 7ème tournoi Para-Fauteuil du 03 au 05 novembre 2023.
- 300 € - FC BEAUVAIS - challenge de football le 4 juin 2023.
- 1500 € - BEAUVAIS WOLF BASKET BALL - sortie sportive à Lyon le 28 et 29 décembre 2023.
- 8 500 € - ASBO - Winter Cup Futsal du 4 au 7 décembre 2023.

**DÉLÉGATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES**

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 22H15

Pour extrait conforme,

**Franck PIA**  
Maire de Beauvais,

